

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

Décision N° 2022 035 CA

SEANCE du 13 décembre 2022
Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**
L'An deux mille vingt deux
Le treize décembre à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23
Présents : 16
Pouvoirs : 4
Absents excusés : 2
Excusée retard : 1

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée – Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée – Colette SABATHE, Personnalité Qualifiée – Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Représentant d'association œuvrant pour l'insertion – Philippe LAFFORGUE, Représentant Action Logement Services – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires – Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires – Martine LAFFONT, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Nathalie BARROUILLET, Conseillère Départementale à Charline DUMONT, M. Franck CHARRIE, Représentant la CAF à M. Ahmed MOUHOUCHE, Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local à Bernard KSAZ, M. Francis LARROQUE, Conseiller Départemental à Chantal DEJEAN-DUPEBE

Excusée retard : Charlette BOUE, Conseillère Départementale

Excusés : Mme Christel CANTARUTTI, Représentante Syndical UD CFDT – M. Éric CANTARUTTI, Représentant Syndical UD CGT

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, M. CERES Michel, Chef d'unité Politique de l'Habitat à la DDT, représentant Monsieur le Préfet du GERS
Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

**OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE (CCL)
SUITE AU RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS REPRESENTANT DES LOCATAIRES**

Le Président informe le Conseil qu'au vu du résultat des élections des représentants des locataires du 6 décembre 2022, il convient de procéder au renouvellement des administrateurs représentant des locataires, siégeant au Conseil de Concertation Locative (CCL).

Il est composé de quatre représentants du bailleur et de quatre représentants des locataires, sachant que **les administrateurs représentants les locataires en sont membres de droit.**

Le Conseil prend acte de la nouvelle composition du Conseil de Concertation de l'Office Public de l'Habitat du Gers, à savoir :

Représentants du bailleur	Représentants des locataires
1. Bernard KSAZ	1. Marie-Laure AMIGUES
2. Charline DUMONT	2. Lahcen GHANMOUNI
3. Colette SABATHE	3. Martine LAFFONT
4. Jacques JEAN-LOUIS	4. Ahmed MOUHOUCHE

La présente délibération annule et remplace celle en date du 10 mai 2022, reçue à la Préfecture du Gers le 17 mai 2022.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Pour : 20
Abstention : 0
Contre :